

Si le Conseil municipal arrive à avoir des informations, c'est bien souvent parce que nous posons des questions. D'une façon générale, nous regrettons que sur nombre de dossiers il nous faille soutirer difficilement ces informations au Maire. Nous restons vigilants sur l'ensemble des sujets.

2/ Infos de la commune

Urbanisme : un sujet majeur, sur lequel nous ne pouvons vous donner beaucoup d'informations...

Les questions d'urbanismes sont pour nous un sujet majeur, que nous suivons attentivement et sur lequel nous intervenons très souvent. C'est pourquoi, regrettant que la Commission Urbanisme ne se soit **pas réunie depuis près de 2 ans (!)** nous avons écrit au maire le 12 février pour demander une réunion de cette commission en listant un certain nombre de dossiers sur lesquels nous souhaitons des informations ([voir notre demande ici](#))

Lors de la réunion du Conseil du 20 février, le maire nous a annoncé qu'il réunirait cette commission quelques jours après, le 27 février. Nous avons très vite indiqué au maire que ni Dominique ni Laura n'étaient disponibles. Nous n'avons eu **aucun accusé de réception de notre courrier** et la réunion s'est tenue en l'absence de représentant de notre groupe, alors que nous sommes en général dans cette commission les plus intervenants et que notre implication sur ces sujets est connue.

Un bel exemple du respect de l'opposition, ou, en bon provençal, de "fair play "

Construction de 119 logements chemin des Bastidons

Article Var Actu. Et selon l'article paru dans Var Matin ci-dessous il s'agira de baux solidaires

<https://www.varactu.fr/nouveau-projet-immobilier-a-saint-cyr-sur-mer-sur-la-route-de-la-cadiere-zoom-sur-les-details/?fbclid=IwAR0NXC5ybNKbL0XBWCG5FP7dOd91yKqTIZnYglJXA6gW73q9iaU2B5abGS4>

À Saint-Cyr, un moyen innovant pour accéder à la propriété

La Ville va mettre en œuvre un dispositif de bail réel solidaire, qui permettra à des ménages aux revenus modestes de devenir propriétaires à un coût inférieur à celui du marché.

Un manque de logements sociaux, des loyers élevés dans le privé : se loger décentement est devenu difficile pour nombre de ménages. Et devenir propriétaire encore plus ! Aussi, au lendemain de la signature d'un « contrat de mixité sociale » avec l'État⁽¹⁾, la commune a voulu mettre en place un dispositif innovant afin d'offrir aux Saint-Cyriens en recherche de logement des possibilités d'accès à la propriété à des prix compétitifs : le bail réel solidaire (BRS).

De 30 % à 40 % de moins que le prix du marché

« Il s'agit d'un dispositif accessible sous conditions de revenus qui permet de devenir propriétaire de son logement à des prix de 30 % à 40 % inférieurs à ceux du marché (lire ci-contre), précise le maire Philippe Barthélemy. Beaucoup trop de nos jeunes ayant un emploi ne peuvent pas acquérir ou louer un logement dans la commune. Chacun sait que Saint-Cyr est dans une zone tendue car particulièrement attractive et recherchée pour son environnement et son cadre de vie ».

Cette innovation a déjà fait ses preuves à Six-Fours notamment. Si elle représente une aubaine pour certains ménages, elle se révèle également intéressante pour la commune. Les logements faisant l'objet d'un BRS sont en effet



Les Six Bastides, à Six-Fours. La particularité de cette résidence immobilière est qu'il s'agit de la première opération de bail réel solidaire livrée sur la région Sud. (Photo doc. L. Bi.)

classés comme des logements locatifs sociaux, bien que leurs occupants soient en fait des propriétaires. Et contribuent ainsi à la réduction de la charge, donc des pénalités dues par la Ville à l'État au regard de la loi.

Chemin des Bastidons et chemin du Sauvet

« Les deux premières applications inscrites dans le contrat de mixité sociale vont prochainement voir le jour, l'une

chemin des Bastidons, l'autre chemin du Sauvet, précise le maire. Les Saint-Cyriens remplissant les conditions d'accès au bail réel solidaire seront appelés à se faire connaître prochainement ».

ANNE FUERXER

1. Approuvé à l'unanimité par les élus lors du conseil municipal du 10 octobre dernier (voir Var-matin du 12 octobre), le nouveau contrat de mixité sociale conclu entre la commune et l'État prévoit la construction de 262 logements sociaux sur la période 2023-2025. Alors que, dans le système antérieur, de 2020 à 2022, il fallait que Saint-Cyr en construisse 519.

Comment ça marche ?

Le bail réel solidaire (BRS), qui repose sur un modèle anglo-saxon, est basé sur un principe simple : une dissociation complète entre le bâti et le foncier. L'acquéreur du logement ne paye que ce qui est construit et reste locataire (à prix modique) du terrain, via un bail de très longue durée. Cela permet aux ménages d'acheter un logement beaucoup moins cher puisque, non seulement ils ne paient pas le foncier et, en plus, bénéficient d'une TVA à taux réduit (5,5 %) et, pour les primo-accédants, du prêt à taux zéro. Le foncier, ils y contribuent quand même financièrement en payant une petite redevance à l'organisme solidaire qui,

lui, aura acheté le foncier et le finance par un emprunt. On peut voir cela comme l'équivalent d'une charge de copropriété.

Six-Fours pionnière

La première opération de bail réel solidaire livrée sur la région Sud, en 2022, a été menée par la ville Six-Fours : Les Six Bastides, une résidence de quarante logements situés en plein centre-ville, à deux pas du collège Reynier. Depuis, la commune de Bandol s'est elle aussi intéressée à ce dispositif, mis en place avec le bailleur Unicil pour trente logements de la future résidence Les Terrasses blanches (ex-résidence de tourisme Les Bosquets).

Travaux de réaménagement de la voirie Avenue Général de Gaulle

En janvier dernier, des travaux de démolition ont eu lieu sur la portion de l'avenue Général de Gaulle (ex avenue des Lecques) pour détruire le bâtiment en face du centre technique municipal et le mur de clôture attenant à l'UCPA (Centre de vacances).

Dans le prolongement de ces travaux, un réaménagement de la voirie va débuter le lundi 4 mars pour une durée de 3 mois.

Ces travaux ont pour but d'élargir et d'aménager cette portion de la voie pour permettre à tous les usagers de cohabiter en toute sécurité (automobilistes, piétons, cyclistes...).

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale :

- Création de trottoirs surélevés d'1m60 de largeur moyenne, de couleur claire réduisant la sensation de chaleur pendant l'été
- Pose d'un éclairage public à LED basse consommation
- Création d'une nouvelle piste cyclable de couleur d'1m50 de largeur



Avant



Pendant

OAP Pradeaux Gare



Cette interview est quasi entièrement consacrée au projet OAP Pradeaux Gare, avec une réalisation "phare" en 2024 : l'élargissement du bout de l'avenue Charles De Gaulle entre le croisement avec le chemin de Tacone et la pizzeria Luciano.

Le maire oublie de dire que ce tronçon élargi viendra buter sur la pizzeria, que la mairie a laissé se construire il y a peu sans demander d'alignement (quitte à indemniser), laissant ce passage hyper dangereux.

A noter que le calendrier de l'OAP dépend des acquisitions; mais quid du calendrier de la gare ?

Un centre technique et une aire multisports

Les différents services techniques de la commune se répartissent sur plusieurs sites, et afin de les optimiser et de réaliser des économies d'exploitation, ils seront regroupés en un même lieu sur un terrain propriété de la commune

Le **futur centre technique** dont le permis de construire a été délivré le 30 novembre 2023, sera un bâtiment de 1 930 m2 et d'une hauteur de 10,02 m sur le terrain de 7 291 m2 face au pôle jeunesse. Il sera structuré en plusieurs pôles, ce qui permettra d'avoir des zones de bureaux, des zones de locaux destinés au personnel -comme les vestiaires, les douches, les sanitaires et un secteur opérationnel constitué par des ateliers et des locaux techniques.

En face de ce site, une **aire multisports** est également en cours de construction derrière l'école de la Deidière et le pôle jeunesse, contribuant à l'animation et à la vie de

ce secteur. L'aire multisport située derrière l'école de la Deidière, dont le permis a été obtenu le 19 janvier 2024, devrait devenir un lieu privilégié pour les jeunes sportifs de la commune. Après le pôle jeunesse cette nouvelle installation s'intègre dans le paysage urbain en pleine évolution de ce quartier.



Maquette centre technique



Permis de construire aire multisport

Les Jardins de la Deidière : tiers-lieu naturel ouvert à tous



Création d'un jardin méditerranéen de 3 000m², quartier de la Miolane, à proximité immédiate de l'école de la Deidière, du Gymnase des Oliviers, du Pôle Jeunesse et des jardins familiaux.

Ce nouvel espace de vie s'inscrit dans le prolongement des travaux de renaturation aux abords des écoles. Ouverture prévue avant l'été (4 mois de travaux)

Des espaces pour tous

- un jardin des senteurs
- un lieu ombragé (pergolas en bois)
- une zone de jeux
- un espace pour déjeuner
- un coin lecture avec une bibliothèque mobile
- un verger à vocation pédagogique
- un canisite pour nos amis les chiens

Beaucoup de travaux en perspective ...

Magasin CASINO : changement d'enseigne



Confronté à des défis financiers, le groupe Casino a pris la décision stratégique de vendre 313 de ses magasins, à ses concurrents Auchan et Intermarché.

À Saint-Cyr-sur-Mer, le magasin situé ZAC des Pradeaux devient un magasin Intermarché. Et celui du Beausset devient Auchan.

Quelle seront les propositions commerciales pour les St Cyriens en terme de choix, de prix ? Et quel est l'avenir des salariés actuellement employés par Casino ?

A suivre...

Des jeux antiques aux jeux modernes

Pour la 3ème journée (sur 5 prévues) qui a eu lieu le samedi 17 février au gymnase municipal et stade Sisco, le programme portait sur les jeux outdoor et paralympiques.

Découverte de nombreuses disciplines dont certaines paralympiques, 2 expositions : "Les sports olympiques" et "Sport et Handicap" et la fresque olympique réalisée par l'artiste Patrick Raphaël, débutée lors des 2 journées précédentes et en collaboration avec les enfants des écoles.



Projection du court-métrage "Ora" au Cinéma Casino, séance suivie d'un échange sur le sport et le handicap.

Stationnement



Depuis le 1er février et jusqu'au 31 octobre le stationnement est payant dans les zones de parking à horodateurs et la calanque de Port d'Alon

La vignette est dématérialisée, plus de vignette collée sur le pare-brise, la plaque d'immatriculation est enregistrée. La Police Municipale qui vérifiait la présence de la vignette sur le pare-brise, le fait dorénavant à partir de la plaque d'immatriculation.

L'inscription se fait en ligne Rendez-vous sur <http://www.saintcyrsurmer.fr/deplacements/vignette-de-stationnement-1174.html>

Vous pouvez aussi vous déplacer comme d'habitude, muni de vos justificatifs, au Domaine Public (31 bd Jean Jaurès Le personnel municipal enregistrera les justificatifs présentés, et validera vos droits de stationnement 2024 dès le règlement effectué.

TARIFS :

RÉSIDENTS : 8€ pour le 1er véhicule puis 15€ pour les suivants à la même adresse

EMPLOYÉS TRAVAILLANT EN FRONT DE MER (le contrat de travail doit mentionner : nom, prénom, durée et nom de l'employeur) : 25€ mensuel, dès la réception du paiement validé jusqu'au 31 du mois

VISITEURS (le contrat de location tourisme doit préciser les dates de séjour et numéro de permis de louer du loueur) : 140€ hebdomadaire (8 jours)

3/ Infos de l'agglomération Sud Sainte Baume

Biodéchets



À compter du 1er janvier 2024, les ménages, comme les restaurants, sont incités à composter leurs épluchures, marc de café et autres déchets alimentaires.

On appelle « biodéchets » les déchets organiques :

les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » : tels que les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.

les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou « déchets verts » : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

C'est la communauté d'agglomération qui gère les déchets sur la commune de St Cyr.

Les collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place des équipements pour faciliter le tri, proposer à la population des solutions pour leur permettre de trier et de composter leurs déchets.

Plusieurs solutions possibles :

La collecte séparée : doter les ménages d'un bac supplémentaire et des camionnettes viendront faire le ramassage comme pour les autres poubelles.

Le point d'apport volontaire qui consiste à placer des poubelles collectives comme pour le verre. Chacun devra y jeter tous ses biodéchets.

Distribuer dans tous les ménages des composteurs individuels de telle sorte que chaque personne puisse faire du compost à la maison.

A St Cyr vous pouvez retirer à la déchetterie le composteur de jardin (pour la taille de végétaux), un mini-réservoir de cuisine pour les déchets alimentaires (mis à disposition par Sittomat).

Mais pas de points de collecte spécifique pour le recueil de ces déchets.

Alors en l'absence de dispositif ces déchets seront remis dans la poubelle ménagère. Vous aurez trié pour rien et c'est très démotivant. Dommage !

Logements sociaux

A lire l'article Var Matin du 30/01/24 sur la situation des logements sociaux en Sud Saint Baume

